

Renforcement de la ligne électrique très haute tension entre Lille et Arras

Ligne 400 000 Volts
entre les postes d'Avelin et Gavrelle

DÉBAT
public

CAHIER D'ACTEURS

4



CCI de Région Nord de France

CCI de région Nord de France
2, Palais de la Bourse BP 500
59001 LILLE CEDEX
Tél : 03.20.63.79.79
Fax : 03.20.13.02.00

Les CCI de la région du Nord-Pas de Calais portent les intérêts de plus de 103 000 établissements de l'industrie, des services, du commerce et de la construction. A ce titre, elles travaillent à la mise en place d'un environnement favorable au développement économique régional.

Au regard de l'accroissement des problématiques d'approvisionnement énergétique au niveau mondial, il apparaît très clairement que le facteur "énergie" est et sera de plus en plus déterminant dans la compétitivité territoriale. Cette question est donc inscrite au sein des préoccupations des CCI.

Le Nord-Pas de Calais est depuis plus de deux siècles une région d'industrie et d'énergie. Des mines de charbon à la centrale nucléaire de Gravelines, et prochainement au terminal méthanier de Dunkerque, aux éoliennes et aux panneaux solaires, ces moteurs d'attractivité ont permis de tout temps le développement d'une industrie forte et créatrice d'emplois.

Dès lors et dans la mesure où toutes les précautions sont prises pour minimiser les nuisances potentielles, les CCI du Nord-Pas de Calais soutiennent les projets visant à assurer la "compétitivité énergétique" de ce territoire.

Le projet présenté par Réseau de Transport d'Electricité consiste à augmenter la capacité de la ligne aérienne à 400 000 volts reliant le poste d'Avelin

situé au sud de Lille, au poste de Gavrelle, localisé au nord-est d'Arras. Il prévoit la construction, sur une longueur d'environ 30 km, d'une ligne nouvelle entre ces deux postes.

Ce projet représente une opportunité pour l'avenir économique de la région : le chantier sera une source d'emplois pour les résidents et d'activité pour les entreprises du Nord-Pas de Calais.

La filière "énergie" est une pierre angulaire de la stratégie de développement régionale.

Ce projet permettra de saisir toutes les opportunités d'installations industrielles majeures en particulier de production d'énergie en région et en assurera la sécurité énergétique.

Plus largement, cette nouvelle infrastructure semble nécessaire pour atteindre les objectifs inscrits au sein du paquet climat européen. C'est de plus un projet indispensable pour l'approvisionnement futur de plusieurs régions de France dont l'île de France.

cndp
Commission particulière
du débat public
Lille-Arras THT

www.debatpublic-lillearrastht.org

1. Un chantier d'ampleur en région

La reconstruction de la ligne électrique reliant les postes d'Avelin et de Gavrelle engendrera pendant la phase du chantier un regain d'activité sur les territoires traversés.

En effet, la mise en place de ce projet de 80 millions d'euros se traduira par 150 000 heures de travaux de construction, et 100 000 heures de travaux d'adaptation des postes électriques d'Avelin et Gavrelle. Ces travaux seront cependant majoritairement réalisés par des spécialistes qui interviennent dans toute la France. Toutefois, ce type de chantier fait traditionnellement appel à de l'intérim local, pour un taux évalué à 15%. De plus, les équipes consommeront sur place.

Enfin, ce chantier sera associé à l'application d'un Plan d'Accompagnement de Projet financé par Réseau de Transport d'Electricité (RTE), d'un montant à égal à 10% du coût de la ligne aérienne. Les actions financées dans ce cadre porteront sur les thèmes du développement durable du territoire, du développement économique, du développement des énergies renouvelables, de la maîtrise de la demande d'énergie, en fonction de la volonté des acteurs locaux.

Notons toutefois que les rentrées fiscales locales ne devraient pas évoluer, le nombre de pylônes ne changeant pas.

2. L'énergie une filière majeure en Nord-Pas de Calais

L'analyse réalisée par l'INSEE sur les secteurs clients des entreprises de la région montre que 271 entreprises travaillent pour le secteur de l'énergie, dont 113 équipementiers de l'énergie et 90 établissements de production, approvisionnement, transport et stockage.

La filière de l'énergie compte **plus de 25 000 emplois** (estimation de l'INSEE) soit 10,7% des emplois industriels régionaux.

En s'intéressant également aux entreprises susceptibles de travailler dans ce domaine (et non pas uniquement sur celles travaillant exclusivement dans ce domaine), le Nord-Pas de Calais avec plus de 35 000 emplois apparaît comme la troisième région de France.

en adéquation des besoins (efficacité énergétique, gestion des consommations) et des ressources énergétiques (valorisation des énergies renouvelables, écologie industrielle).

- **Répondre à la nouvelle donne énergétique**

Le développement d'une industrie spécifique à la filière énergie passe par le développement d'un environnement adéquat. La présence d'un maillon faible au sein du réseau électrique entre Avelin et Gavrelle pourrait largement nuire à la croissance de cette activité en ne permettant pas d'exploiter et de développer au mieux les capacités de production énergétique de la région.

Le Nord-Pas de Calais est un haut lieu de production énergétique notamment électrique avec la centrale nucléaire de Gravelines. Par ailleurs, de nombreuses institutions locales s'investissent actuellement dans le développement des "énergies alternatives".

En effet, sont actuellement en projet et à l'horizon de 10 ans, des installations dont la puissance totale pourrait atteindre 2700 KW :

- 4 centrales à cycle combiné gaz, en parallèle de l'arrêt de deux centrales charbons ne répondant plus à la directive européenne de 2001 sur les grandes installations de combustion, soit une augmentation finale de 1150 MW,

- 1000 MW d'éoliennes et 560 MW de production photovoltaïque prévue dans le Schéma Régional Climat Air Energie.

La problématique de l'acheminement de cette nouvelle production vers l'extérieur de la région est un enjeu majeur pour la réussite de ces projets. Le Nord-Pas de Calais étant déjà un territoire exportateur d'énergie, l'objectif d'un accroissement de la production énergétique nécessitera une sécurisation et une augmentation de la capacité de circulation du réseau électrique vers les pays et les régions voisines.

Les principales régions de France dans le secteur de l'énergie

Région	Emplois	Établissements
Île-de-France	71 180	4 472
Rhône-Alpes	62 386	3 543
Nord-Pas de Calais	35 279	1 346
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31 448	1 861
Lorraine	26 172	1 327

Source : INSEE, 2010

Les entreprises de ces domaines ont par ailleurs connu en région une progression de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 27% entre 2005 et 2008.

- **Le Pôle d'Excellence Régional "Énergie 2020"**

Consciente des opportunités offertes par cette filière et en lien avec les entreprises de la région, la Région Nord-Pas de Calais a inscrit au Schéma Régional de Développement Economique, la création d'un pôle d'excellence régional portant sur l'énergie : "Énergie 2020".

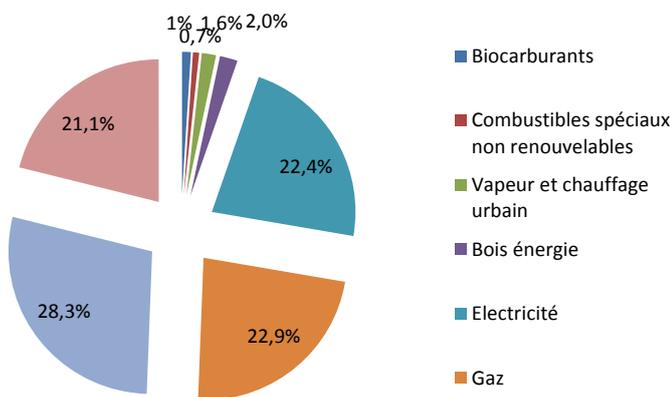
L'objectif de ce cluster est d'accompagner le développement économique des entreprises du Nord Pas-de-Calais par une mise

- Une part croissante d'électricité pour répondre aux problématiques d'émission de CO²

Les éléments inscrits au sein du paquet "énergie climat" européen engendreront un accroissement de la consommation d'électricité.

En effet, plusieurs des principaux modes de production d'énergie renouvelable (éolien, solaire, hydraulique) dont la part devra avoisiner en 2020 20% du mix énergétique global, fournissent de l'électricité. La part de l'électricité devra donc nécessairement croître pour répondre aux objectifs européens.

Part des énergies consommées en Nord-Pas de Calais



Source : Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2010

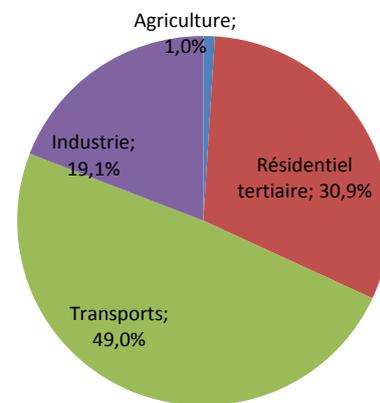
Par ailleurs, les nouveaux équipements mis en place pour répondre aux problématiques environnementales (émission de CO²), notamment le développement de la voiture électrique, engendreront une demande accrue d'électricité.

Pour toutes ces raisons, le renforcement de la capacité du réseau de transport électrique en région semble nécessaire pour le développement des énergies renouvelables, une croissance qui serait facilitée si la reconstruction de la ligne électrique Avelin-Gavrelle est réalisée.

- Saisir les opportunités d'implantation en Nord-Pas de Calais

En Nord-Pas de Calais, 49% de l'énergie est consommée par le secteur industriel contre 25 % au niveau national, et près de 31% par le résidentiel contre 44% au niveau national.

Répartition des consommations énergétiques en Nord-Pas de Calais



Source : Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2010

De plus et au regard des actions soutenues par les collectivités territoriales notamment le SRDE, les activités industrielles ou logistiques pourraient dans les années à venir, croître en Nord-Pas de Calais.

La capacité du réseau électrique à répondre aux besoins énergétiques potentiels de nouvelles implantations de grande taille est discutable. Durant les heures de pointe, le réseau électrique actuel semble en effet proche de la saturation au niveau de son maillon faible situé entre les postes d'Avelin et de Gavrelle.

Le problème est particulièrement aigu en cas d'implantation de production d'électricité destinée aux marchés d'exportation. De ce point de vue, le doublement de la ligne apparaît comme une sécurité.

3. Un projet global d'enjeu européen

Au-delà du Nord-Pas de Calais, le projet de renforcement du réseau de transport d'électricité entre Avelin et Gavrelle bénéficiera à toute la France :

- En permettant l'évolution du mix énergétique des régions voisines.

- Dans les 10 prochaines années, 6000 MW d'éolien offshore seront raccordés au réseau de transport d'électricité, d'après les objectifs du Grenelle de l'Environnement, dont 2250 MW seront installés dans la Manche dans le cadre du 1er appel d'offre de l'Etat, actuellement en cours. Dans le même temps, le volume de production éolienne en Mer du Nord, en Belgique et en Allemagne va s'accroître. Le renforcement du réseau va permettre l'utilisation de l'ensemble de ces énergies, donc une augmentation de la proportion d'énergie renouvelable dans la consommation électrique française.

- En augmentant la capacité à alimenter la France à partir de la région Nord-Pas de Calais et des pays du Nord de l'Europe (Belgique, Pays-Bas, Allemagne)

- Le projet Avelin - Gavrelle améliorera la sécurité de l'alimentation en électricité de la France en périodes de fortes consommations et permettra le développement de la production d'énergies renouvelables sur tous les territoires dont le Nord-Pas de Calais.

Conclusion

Le monde consulaire Nord-Pas de Calais soutient par conséquent la reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Avelin et Gavrelle car il s'agit :

- d'une action nécessaire pour répondre à la révolution énergétique en cours ;
- d'un projet qui profitera aussi bien aux territoires qu'aux entreprises de cette région et plus largement de France.

cndp
Commission particulière
du débat public
Lille-Arras THT
2400 Tour Lille europe
11, Parvis de Rotterdam
59777 Euralille - Tél 03 59 09 68 59
contact@debatpublic-lillearrastht.org